



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr. générale
12 décembre 2012
Français
Original: anglais

**Comité contre la torture
Quarante-septième session**

Compte rendu analytique de la première partie (publique)* de la 1056^e séance

Tenue au Palais Wilson, à Genève, le vendredi 25 novembre 2011, à 10 heures

Président: M. Grossman

Sommaire

Questions d'organisation et questions diverses

Rapports devant être examinés à la quarante-huitième et à la quarante-neuvième sessions

* Le compte rendu analytique de la deuxième partie (privée) de la séance est publié sous la cote CAT/C/SR.1056/Add.1.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Questions d'organisation et questions diverses

Rapports devant être examinés à la quarante-huitième et à la quarante-neuvième sessions

1. **Le Président** dit que les États parties dont les rapports périodiques seront examinés à la quarante-huitième session du Comité contre la torture, qui se tiendra du 7 mai au 1^{er} juin 2012, ainsi que les rapporteurs et les corapporteurs pour les pays concernant chaque rapport, sont les suivants: Albanie: M. Grossman et M. Gaye; Arménie: M^{me} Gaer et M. Wang Xuexian; Cuba: M. Mariño Menéndez et M^{me} Sveaass; Canada: M. Bruni et M^{me} Belmir; Fédération de Russie: M^{me} Gaer et M. Bruni; Grèce: M^{me} Sveaass et M^{me} Belmir; Mexique: M. Mariño Menéndez et M. Gaye; République tchèque: M. Grossman et M. Wang Xuexian. Concernant la Syrie, qui a été invitée à soumettre un rapport spécial pour le 9 mars 2012, le Rapporteur et le Corapporteur sont respectivement M. Grossman et M^{me} Belmir.

2. Les États parties, pour lesquels les listes de points à traiter avant la soumission des rapports seront adoptées à la quarante-huitième session concernant les rapports à soumettre en 2013, sont les suivants: Azerbaïdjan, Chili, Colombie, El Salvador, Espagne, Honduras, Israël, Nouvelle-Zélande, République de Moldova, Slovaquie et Philippines. Le Nicaragua n'a pas encore accepté la nouvelle procédure d'établissement des rapports.

3. Les États parties dont les rapports seront examinés à la quarante-neuvième session, qui se tiendra du 29 octobre au 23 novembre 2012, sont les suivants: Tadjikistan; Togo; Sénégal; Qatar; Rwanda; Norvège; Pérou et Gabon.

La partie publique de la séance prend fin à 10 h 15.